



Procès-verbal de séance du Conseil  
Municipal

***SEANCE DU 3 JUIN 2024***

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 28 mai 2024  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Nathalie DUBOIS, Alain PARIS, Léa DUMOND, Jean-François LAFAURIE, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean-Jacques VAILLANT, Jean-François VERLHAC et Séverine VIGIER.  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	15	

Appel des élus et vérification du quorum : 15 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

**Ordre du jour** :

- Point budget :
  - o Ligne de trésorerie pour la construction du local technique
  - o Demande de subvention de l'association L'art en liberté pour le spectacle Charlot
  - o Admission en non-valeur pour des dépenses cantine
  - o Travaux à engager sur les routes
- Point ressources humaines :
  - o Modification de la rémunération d'un emploi permanent grade d'agent d'animation
  - o Recrutement saisonnier
- Point enlèvement des déchets :
  - o Litrages levés et facturés pour la commune pour l'année 2023
  - o Information des tarifs appliqués pour 2024
- Questions diverses.

**Déroulé de la séance** :

**Délibération** : Financement en attente de subvention pour la construction du local technique à la Bitarelle – recours à une avance de trésorerie – **Adopté à l'unanimité des membres à 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le prêt à court terme proposer par le Crédit Agricole pour constituer une avance de trésorerie à un taux fixe de 3.84% pour un montant de 120 767€ dans l'attente des rentrées des subventions pour la construction du local technique à la Bitarelle.

**Délibération** : Subvention exceptionnelle pour l'organisation du spectacle Charlot – **Adopté à l'unanimité des membres à 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité une subvention d'un montant de 400€ à l'association l'art en liberté pour l'organisation d'un spectacle Charlot organisé à Lanteuil le 15 juin 2024.

**Délibération** : Admission en non-valeur – budget communal – **Adopté à l'unanimité des membres à 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le montant de 57€ en non-valeur à inscrire au BP2024.

**Point évoqué** : Travaux à engager sur les voiries

Le conseil municipal est informé des travaux qui doivent être engagés sur les routes. Les devis vont être demandés pour avoir un chiffrage précis.

**Délibération** : Modification de la rémunération d'un emploi permanent d'adjoint d'animation – **Adopté à l'unanimité des membres à 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'augmentation de rémunération d'un emploi permanent contractuel d'adjoint d'animation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, rémunération qui se situera entre IB387 et IB 432.

**Point évoqué** : recrutement saisonnier 2024

Un recrutement sera lancé pour un contrat de 20h/ semaine sur la période juillet/août.

**Point évoqué** : enlèvement des déchets - analyse des poids et coûts

Le conseil municipal est informé du poids et des coûts générés par les déchets dont la commune a la charge en quatre points (la mairie/ la salle polyvalente/ le stade/ le city stade).

**Décision du Maire** : Modification du coût des levées pour les déchets de la commune en 2024

Le conseil municipal est informé de la signature de l'avenant de la convention d'enlèvement des déchets pour le compte de la mairie pour l'année 2024. Le prix passe à 0.03735€/l pour les ordures ménagères et à 0.01867€/l pour le tri sélectif.

**Objet : Questions diverses**

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- La présence de l'ambrosie sur la commune et les principes de lutte contre sa propagation
- Le rappel du planning des élections européennes
- Les remerciements de Jade LAUMOND pour l'attribution d'une subvention communale ERASMUS

**Fin de séance :**

La séance est levée à 19h45.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Sébastien CHABENAT

